

KANFEN INFOS

Journal d'informations municipales de Kanfen et Kanfen-sous-Bois

n° 54

MARS 2025



DOSSIER
SIGNATURE DE LA CONVENTION POLICE



De gauche à droite, à l'arrière : Thomas Rouch (commandant de la compagnie de gendarmerie de Thionville), Philippe Deschamps (Sous-Préfet de Thionville), Michel Hergat (maire d'Entrange), Michel Schmitt (maire de Breistroff-la-Grande), Joël Immer (maire de Roussy-le-Village), Bertrand Mathieu (maire d'Escherange), Rachel Zirovnik (maire de Mondorff), André Welter (Adjoint au maire de Puttelange-lès-Thionville), Valentine Mazuy (policière municipale) - Personnes assises : Denis Baur (maire de Kanfen), Laurent Touvet (Préfet de la Moselle), Brice Partouche (Procureur de la République de Thionville)

LE SIVU POLICE SIGNE UNE CONVENTION AVEC L'ÉTAT

Après 10 ans d'effort, sept communes signent une convention avec l'ÉTAT

La signature d'une convention de mutualisation de la force de police a permis de concrétiser un projet qui a émergé il y a dix ans. Il a été porté par Michel Hergat, maire d'Entrange et par Denis Baur, maire de Kanfen et président du SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) dont la création a été autorisée en mai 2021 et qui a permis de finaliser cette initiative.

Ratifiée par Laurent Touvet, préfet de Moselle, et par Brice Partouche, Procureur de la République, elle a été signée le 28 février 2025 à l'espace socioculturel par les édiles de 7 communes : Entrange et Kanfen donc, mais aussi Roussy-le-Village, Mondorff, Puttelange-lès-Thionville, Escherange et Breistroff-la-Grande.

Le recrutement d'une policière municipale assermentée, ainsi que la mise en commun des ressources pour l'achat de divers moyens nécessaires à sa fonction, tel qu'un véhicule, ont

été actés par le SIVU.

Les missions de la force de police municipale viennent compléter celles de la gendarmerie : verbaliser les infractions aux règles de sécurité routière et au stationnement ainsi que les incivilités, mais aussi sécuriser les abords des écoles et sensibiliser nos concitoyens aux risques de cambriolage.

Sa présence sur le terrain répond en effet à une attente de la population (on parle de 7 160 habitants en tout) pour lutter contre le sentiment d'insécurité, les vols, les infractions et les divers comportements inappropriés qui peuvent rendre la vie quotidienne désagréable.

À l'occasion, de cette signature solennelle, le Préfet a salué la coordination des maires et "leur implication dans le souci de l'intérêt général [...] et de la qualité de vie de la population."

LES KANFENOIS TÉMOIGNENT [INTERVIEWS]

Depuis la création du SIVU Police, Kanfen bénéficie désormais de la présence de Valentine, policière communale, et les premiers retours des habitants sont unanimes : sa présence est un vrai plus pour la commune.

Dès son arrivée, son action s'est fait ressentir. « *J'ai vraiment vu des changements depuis qu'elle est là. Le jour où elle s'est simplement postée au STOP de la rue De Gaulle, les véhicules marquaient l'arrêt au lieu de le "griller" comme d'habitude. Cela ne suffira peut-être pas, mais c'est un signal que certains pourront retenir.* » Ce simple geste a déjà permis de sensibiliser certains conducteurs aux règles de circulation, avec un impact direct sur la sécurité des usagers.

La sécurité aux abords de l'école est également un point crucial qui a été amélioré grâce à son intervention. « *Enfin, on peut accéder aux abords de l'école le matin à 8 h l'esprit plus serein ! Peut-être que cela fera comprendre à certains qu'ils doivent ralentir pour laisser traverser les écoliers ou ne pas se garer n'importe comment pour déposer leurs enfants.* » La présence régulière de Valentine dans ces zones stratégiques contribue ainsi à un environnement plus sûr pour les enfants et leurs parents.

Mais au-delà de la surveillance du trafic, c'est surtout sa proximité avec la population qui est saluée. « *C'est un peu comme avant avec les gen-*

darmes : elle est là au milieu du village, et sa présence, sa proximité avec nous, ça donne un sentiment de sécurité. C'est rassurant. » Cette présence humaine et visible apporte une réelle tranquillité aux habitants, qui apprécient ce contact direct avec leur policière communale.

En plus de sa disponibilité, c'est son sérieux et son engagement qui sont mis en avant. « *Elle est très avenante et très consciencieuse : elle ne se contente pas des endroits stratégiques comme le parking devant les commerces, on la voit arpenter aussi nos plus petites rues... en particulier celles qui sont en sens unique.* » Son travail ne se limite donc pas aux lieux les plus fréquentés, elle veille à assurer une couverture complète du territoire communal.

Enfin, son approche pédagogique est particulièrement appréciée. « *Une personne fort sympathique avec qui on peut discuter. D'ailleurs, elle ne verbalise pas à la première infraction, elle prend le temps d'expliquer, de faire prendre conscience aux contrevenants de la gêne qu'ils occasionnent. Elle fait de la pédagogie avant de sévir.* » Cette méthode, qui privilégie l'éducation avant la répression, contribue à une meilleure acceptation des règles et à une amélioration progressive du civisme local.

CE QU'EN PENSENT LES MAIRES

La création d'une police municipale intercommunale était une nécessité pour renforcer la sécurité et la tranquillité publique dans nos communes. Aujourd'hui, après plusieurs mois de mise en place, les premiers retours sont très positifs. Mutualisée entre sept communes – Entrange, Kanfen, Roussy-le-Village, Mondorff, Puttelange-lès-Thionville, Beyren-lès-Sierck et Breistroff-la-Grande – cette police intercommunale permet de répondre aux attentes des habitants tout en optimisant les ressources financières et matérielles. À Entrange, Michel Hergat, maire de la commune, se félicite de cette avancée :

"Cela faisait très longtemps que nous cherchions une solution pour mettre en place une présence de police municipale, à un coût compatible avec nos finances. Avec

cette coopération intercommunale, nous bénéficions enfin d'une police de proximité qui privilégie la prévention et la pédagogie avant de sanctionner si besoin."

Même constat du côté de Puttelange-lès-Thionville, où Joseph Ghamo, maire de la commune, souligne l'impact positif de cette présence sur le terrain :

"Après quelques mois de mise en service, nous sommes très satisfaits. La sécurité, la prévention et la pédagogie, notamment auprès des enfants, sont des éléments très appréciés par la population."

Grâce à cette initiative, les sept communes profitent d'une police présente sur le terrain en complémentarité avec la gendarmerie, garantissant ainsi une meilleure qualité de vie pour tous.

BIODECHETS : LE CHOIX EST FAIT

Il est temps de trier ses biodéchets.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de 2020 impose à tout producteur ou détenteur de biodéchets de les trier à la source.

Les biodéchets regroupent :

- Les déchets verts : tonte de pelouse, taille d'arbustes, élagages, feuilles mortes... Ils représentent 72 kg par habitant. La Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) propose déjà une solution grâce à ses 2 déchèteries à Hettange-Grande et à Cattenom.
- Les déchets alimentaires : épluchures, déchets de préparation de repas, restes alimentaires... La CCCE doit proposer une solution pour ces déchets et l'enjeu est important puisqu'ils s'élèvent à un tiers de nos ordures ménagères, soit 83 kg par habitant.

Plusieurs possibilités étaient envisageables pour la CCCE afin d'accompagner les habitants dans le geste de tri des biodéchets : la collecte ou le compostage domestique.

En février 2024, une expérimentation a été lancée auprès de 1 200 foyers. 3 scénarios ont été testés :

- Le compostage individuel et partagé
- La collecte en apport volontaire
- La collecte en porte-à-porte

Chaque scénario a été testé sur deux secteurs de typologies d'habitats différentes : un secteur « urbain » et un secteur « rural ». Avant le lancement et à la fin de l'expérimentation, les déchets collectés ont été pesés afin de pouvoir analyser l'efficacité de chaque scénario.

Les résultats démontrent que les 3 schémas permettent d'atteindre sensiblement la même réduction des quantités d'ordures ménagères. Seul 1 scénario, mixant compostage et collecte en apport volontaire, permet d'atteindre des résultats plus conséquents. En revanche, les scénarios basés sur une collecte, en porte à porte ou en apport volontaire, ont un bilan plus lourd, d'un point de vue financier et d'un point de vue environnemental : les tournées nécessitent des moyens matériels et humains importants, et sont génératrices d'émissions de gaz à effet de serre. Sur certains scénarios de collecte, les quantités de déchets totales ont augmenté, ce qui laisse à penser que certains foyers qui compostaient chez eux ont délaissé



cette pratique, remplacée par la collecte.

Sur la base de ces résultats, les élus communautaires ont fait le choix du compostage, individuel et collectif. Il sera déployé sur l'ensemble des 22 communes à compter de début 2025.

Le scénario compostage s'appuie sur 4 solutions complémentaires financées par la CCCE :

- Le compostage individuel : la CCCE fournit gratuitement 1 composteur par foyer ;
- Le lombricompostage : la CCCE propose des lombricomposteurs au prix réduit de 25,40 € ;
- Le compostage en pied d'immeuble : vous habitez en logement collectif et votre immeuble dispose d'un espace vert commun, la CCCE vous accompagne pour la mise en place d'un site de compostage à utiliser entre voisins et fournit gratuitement le matériel ;
- Le compostage partagé : en lien avec les communes, la CCCE recherche des emplacements pour installer des sites de compostage partagés, sur domaine public, ouverts à tous.

Retrouvez tous les renseignements sur le compostage et le formulaire de demande sur www.ccce.fr/compostage et plus d'informations sur l'expérimentation de tri des biodéchets dans le journal communautaire de janvier 2025. Vous pouvez également contacter le Service Prévention et Gestion des Déchets à : suivi.tri@cc-ce.com.



HUMICH

■ Cadastrés, propriété de la commune

■ En cours d'acquisition

HUMICH & HINKELTER : LA COMMUNE ACHÈTE

Développement de l'actif foncier de la commune

La municipalité poursuit son engagement en faveur de l'amélioration et du développement de ses espaces publics ainsi que de la gestion de son patrimoine foncier.

Dans cette démarche, elle souhaite informer les habitants concernés de sa volonté d'acquérir progressivement des parcelles situées dans les zones de Hinkelte et de Humich.

Concernant le secteur de Hinkelte, la mairie a entrepris, depuis une quinzaine d'années, l'acquisition de plusieurs terrains afin d'y aménager le parc "Coeur de Village". Aujourd'hui, seules

quelques parcelles restent potentiellement d'intérêt pour la commune.

Pour la zone de Humich, en raison du nombre important de propriétaires, la municipalité poursuivra ses acquisitions dans une optique de constitution de son patrimoine foncier. À ce jour, aucun projet spécifique n'est prévu sur cette zone.

Les propriétaires de parcelles situées dans ces secteurs sont invités à contacter la mairie pour discuter des conditions d'acquisition de leurs terrains.



DÉMONTAGE DE BÂTIMENT ADMINISTRATIF ECLOS

Depuis plusieurs années, le bâtiment préfabriqué qui abritait l'administration du SIVU ECLOS (périscolaire) montrait des signes évidents de vétusté. Construit pour répondre à des besoins temporaires, ce bâtiment avait largement dépassé sa durée de vie initialement prévue. Son état général ne permettait plus d'assurer des conditions de travail optimales pour le personnel administratif, ni de répondre aux normes actuelles de confort et de sécurité.

Face à cette situation, la commune a décidé de procéder au démontage complet de cette structure obsoète. Cette opération, réalisée en décembre 2024, marque une étape importante dans l'amélioration des infrastructures du SIVU ECLOS. La disparition de ce bâtiment permet de libérer de l'espace pour les écoles et de préparer l'avenir avec des projets plus adaptés aux besoins celles-ci.

Afin d'assurer la continuité des services, l'administra-

tion du SIVU ECLOS a été relocalisée dans une des cellules commerciales situées à proximité du parking de covoiturage. Cette solution temporaire permet d'accueillir les équipes dans de meilleures conditions, tout en restant accessible aux familles. Cependant, cette installation reste transitoire. Le syndicat intercommunal porte actuellement un projet de construction d'une extension de l'école maternelle de Kanfen, dont la livraison est prévue pour 2026. Cette future réalisation, moderne et fonctionnelle, intégrera des locaux dédiés à l'administration du SIVU ECLOS, offrant ainsi des espaces de travail adaptés et pérennes.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de renforcer les services offerts aux familles et d'améliorer les conditions de travail du personnel. Il témoigne de l'engagement des communes membres du SIVU ECLOS à soutenir la qualité de l'accueil périscolaire pour les enfants du territoire.

8 MAI 2025 - À NE PAS MANQUER !

Cette année, la commune commémorera les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pour célébrer cet évènement capital, la mairie veut organiser une journée exceptionnelle. En effet, outre la traditionnelle cérémonie au monument aux morts suivi de l'habituel vin d'honneur, le point d'orgue de cette journée sera une reconstitution historique. Mais avant cela, un défilé se tiendra dans le parc paysager et les Kanfenois, particulièrement les enfants, seront invités à honorer le défilé en agitant des petits drapeaux français, comme le firent leurs grands-parents. Ensuite, la reconstitution de la scène de la signature entre les représentants des armées qui ont pris part au conflit sera rejouée en costumes d'époque. Pour finir, un bal populaire clôturera cette journée de mémoire. Nous vous attendons nombreux pour cette cérémonie qui, en ces jours troublés, aura une résonance toute particulière.



TRAVAUX MAIRIE

Le conseil municipal a récemment validé des travaux de rénovation visant à préserver et améliorer les infrastructures communales, en commençant par la mairie.

Parmi les travaux prioritaires figurait le remplacement de la gouttière située sur la façade avant du bâtiment. En raison de son état de détérioration avancé, cette dernière présentait d'importantes fuites, entraînant des infiltrations d'eau susceptibles de causer des dommages aux habitations voisines. Soucieux de prévenir toute dégradation supplémentaire et d'assurer la pérennité du bâtiment, la municipalité a confié cette mission à l'entreprise HERR Frères, spécialisée dans les travaux de couverture et basée à Jouy-aux-Arches. Le remplacement de la gouttière a été réalisé avec soin pour un montant de 6 000 € HT.

Cette première phase de travaux marque le début d'un plan plus large d'amélioration des infrastructures publiques. La prochaine étape concerne l'école élémentaire, où il est prévu de remplacer les vélos défectueux.



L'AGENDA KANFENOIS

PORTE OUVERTES DES JEUNES AGRICULTEURS : UNE JOURNÉE DE DÉCOUVERTE À KANFEN



Le dimanche 18 mai 2025, de 10h30 à 18h, la ferme Kaiser à Kanfen ouvrira ses portes pour une grande journée d'échanges et de découvertes organisée par les jeunes agriculteurs de Thionville. Cet événement a pour objectif de promouvoir l'agriculture locale et l'élevage à travers une exposition variée et immersive.

Avec près de 40 exposants présents, petits et grands auront l'opportunité d'observer de près des démonstrations de matériel agricole, d'approcher divers animaux de la ferme et

de savourer les richesses du terroir grâce à un large choix de produits locaux, qui seront à la vente. Les visiteurs pourront échanger directement avec des producteurs passionnés qui partageront leur expérience et leur savoir-faire. Les familles seront les bienvenues, avec des animations prévues pour les plus jeunes, notamment des châteaux gonflables. Un service de restauration et de boissons sera également proposé.

Afin de favoriser la participation des familles, les écoles de la communauté de communes seront informées de cet événement, incitant ainsi les parents à venir partager un moment unique avec leurs enfants. Entre 1 500 et 2 000 visiteurs sont attendus pour cette manifestation festive et

pédagogique. Un parking sera aménagé dans un champ voisin afin de faciliter l'accès au site. Les organisateurs prévoient également une signalisation adaptée pour orienter les visiteurs vers l'entrée principale.

Ne manquez pas cette occasion unique de soutenir l'agriculture locale, de rencontrer des professionnels passionnés et de passer une journée inoubliable en pleine nature. Venez nombreux et profitez de cette belle immersion dans le monde agricole !

VENDREDI 4 AVRIL [THÉÂTRE]

20h30 - LES COUPS TORDUS

Un ministre corrompu, un député magouilleur, un dossier compromettant qui passe de main en main, trois jeunes femmes honnêtes (ou peut-être pas ?) : ce sont les ingrédients d'une pièce désopilante, pleine de rebondissements, qui promet une soirée où l'humour est roi !

Entrée libre

DIMANCHE 27 AVRIL

PETIT SALON DU LIVRE

Donner le goût du livre sous toutes ses formes, développer le plaisir de la lecture pour tous... Cette fois encore nous tiendrons le cap des horizons littéraires dans tous les genres : il y aura des romans, de la poésie, des polars, de la SF, de la Fantasy, de la littérature jeunesse, et pour la première fois, des mangas ! Il y aura aussi des essais, histoire de nourrir la réflexion sur les grands enjeux contemporains, et des animations.

Entrée libre

7 & 8 JUIN

CONFÉRENCE ET EXPOSITION LES ABEILLES

Dans le cadre de la journée de l'environnement, la commune organise une conférence et une exposition qui aura pour thème "Les abeilles". La conférence aura lieu le samedi 7 juin à 20h00 et l'exposition se tiendra tout le week-end à l'espace socioculturel.

Entrée libre

KANFEN INFOS

Directeur de la publication

Denis Baur

Rédaction

Jean-Charles Varnier - Laure Bastien - Marie Baur - Isabelle Nowak

Conception graphique

Commission de la communication

Impression

Imprimerie L'Huillier • Florange
Imprimé en 700 exemplaires

Mairie de Kanfen

4 rue de la Mairie - 57330 KANFEN
Tél. : 03 82 50 61 10

mairie-kanfen@orange.fr • www.kanfen.fr